

DEMANDE DE LOCATION - REGLES ET CONDITIONS

Note : Les documents suivants sont à joindre à la présente demande de location, soit :

- **Attestation de l'employeur (récente)**
- **Attestation originale de l'office des poursuites et faillites moins de 3 mois**
- **Copie de carte d'identité, permis d'établissement et permis pour les personnes étrangères**
- **Permis L : garant, co-titulaire de nationalité suisse ou permis C**
- **Pour personne de profession indépendante :**
- **Dernier bilan, bordereau d'impôts, Extrait du Registre du Commerce**

Le candidat confirme avoir visité l'objet et s'engage à le louer. En cas de désistement de ce dernier après acceptation de son dossier, des frais fixés à 1% du loyer annuel, mais au minimum **CHF 180,00 TTC**, seront réclamés par la régie.

Ce formulaire n'est pas un document contractuel, il n'engage ni le candidat, ni le bailleur à la signature d'un contrat de location. Ce dernier se réserve le droit de refuser cette demande sans avoir à fournir un motif au candidat.

Le régisseur se réserve le droit de demander des renseignements approfondis sur la solvabilité des demandeurs. A cet effet, ces derniers s'engagent à régler la somme de **CHF 160,00 TTC** par candidat, couvrant les émoluments y relatifs, et ce au moment de l'établissement du bail.

A la signature du bail à loyer, des frais de dossiers seront perçus par la régie, soit **CHF 250,00 TTC** pour la location d'un appartement/villa et **CHF 90,00 TTC** pour la location d'un garage/box ou place de parking (comprenant les frais pour la fourniture de plaquettes).

Les demandeurs certifient que les renseignements donnés sont conformes à la réalité et autorisent la régie à vérifier ces derniers si nécessaire.

SIGNATURE (S)

Le titulaire : Le co-titulaire ou garant :

Genève, le